

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 16-466-1935 rendant exécutoire deux arrêtés des 31 mai 1935 relatifs à la chasse.

n° 16-466-1935

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
6 septembre 1935

Numéro JO  
n° 466 du 30/09/1935

Date du numéro  
30 septembre 1935

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies

**Vu** le décret du 19 avril 1935, réglementant la chasse à la Côte française des Somalis

**Vu** les arrêtés n° 479, du 51 mai 1935, instituant des réserves de chasée à la Côte française des Somaulis, et 478, déterminant les conditions d'application du décret du 15 avril précité

**Vu** la dépêche ministérielle n° 2215, du 5 août 1999, approuvant les arrêtés 478 et 479 susvisés,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Sont rends exécutoires l'arrêté n° 478 du 31 mai 1935 déterminant les conditions d'applicat ion du décret du 13 avril 1913 sur la chasse à la Côte française des Somalis et l'arrêté n° 479 de la même date y instituant des réserves de chasse.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**SILVESTRE.**